

ΔΙΑΓΩΝΙΣΜΟΣ ΕΚΠΑΙΔΕΥΤΙΚΩΝ ΕΤΟΥΣ 2005

ΚΛΑΔΟΣ ΠΕ05 ΓΑΛΛΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΑΣ

ΕΞΕΤΑΣΗ ΣΤΗΝ ΠΡΩΤΗ ΘΕΜΑΤΙΚΗ ΕΝΟΤΗΤΑ «Γνωστικό Αντικείμενο»

Κυριακή 3-4-2005

Διαβάστε προσεκτικά το κείμενο που ακολουθεί και απαντήστε στα ΕΡΩΤΗΜΑΤΑ 1 και 2.

ENSEIGNEMENT BILINGUE ET EN FRANCE ? QUEL ENSEIGNEMENT BILINGUE ?

Utiliser une langue étrangère en classe comme outil de communication et d'apprentissage de matières scolaires traditionnelles (ce qui caractérise fondamentalement l'enseignement bilingue) ne va pas de soi au sein de l'école publique française. Bien que la France ait été, pendant très longtemps, un pays multilingue, chacun sait bien, en effet, que, pendant les derniers siècles, une longue tradition centralisatrice (...) avait fait de la France un pays très officiellement monolingue, défendant le principe d'une langue unique d'apprentissage à l'école.

Des premiers essais, limités et bien timides

Les sections internationales

Dans l'enseignement public, les premières sections bilingues officielles sont apparues vers le début des années 1970, sous la dénomination de sections internationales. Ces sections, qui concernent environ 10 000 élèves, existent toujours dans une vingtaine de collèges et lycées, mais leurs règles de fonctionnement en limitent singulièrement le développement ; pour ouvrir, en effet, ces sections doivent accueillir entre 25 et 50% d'élèves étrangers parlant la langue de la section et, de surcroît, l'équipe pédagogique doit obligatoirement être mixte, des enseignants du pays de la langue de cette section (au moins en histoire, géographie et littérature) devant se joindre aux enseignants français.

(...) De telles sections sont ouvertes dans treize langues : allemand, anglais, américain, arabe, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais et suédois. Elles existent dans les grandes villes où séjournent des cadres internationaux (...) et surtout au lycée international de Saint-Germain-en-Laye, qui se trouve être le seul à pouvoir proposer des sections dans les treize langues évoquées.

Les résultats scolaires de ces établissements sont généralement bons, mais, compte tenu du recrutement bien spécifique des élèves et de l'impossibilité statutaire de généraliser ce

dispositif au sein d'autres populations scolaires, on ne peut guère en conclure que le seul critère « enseignement bilingue » est déterminant pour expliquer les bons résultats... On peut simplement dire que, globalement, les élèves de ces sections sont de bons bilingues, qu'ils ne semblent pas souffrir de ce bilinguisme scolaire imposé, rompant ainsi avec une certaine idée dominante du début du XXe siècle selon laquelle un enseignement en deux langues pouvait avoir des effets négatifs au niveau du développement intellectuel.

(...)

Et puis enfin, les sections européennes...

C'est en 1992 qu'une simple circulaire annonce la création de « sections européennes et orientales », avec pour ambition de « favoriser la formation du plus grand nombre d'élèves à un niveau proche du bilinguisme, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers ». Plus de dix ans plus tard, ces sections sont bien en place, il en existe plus de 3000 en France, et un séminaire officiel récent a pu en faire un bilan plutôt satisfaisant.

Ces sections démarrent en principe au niveau de la 4e des collèges par un renforcement de l'enseignement de la langue choisie (cinq heures par semaine au lieu de trois) mais ce n'est qu'à partir de la classe de Seconde que cette langue devient partiellement langue d'apprentissage pour une ou plusieurs disciplines non linguistiques (par exemple l'histoire, la géographie, la biologie, les mathématiques...).

Les sections européennes sont originales et intéressantes à plus d'un titre : elles sont toujours créées à partir d'initiatives des établissements scolaires, elles concernent non seulement l'enseignement général mais aussi les lycées professionnels (une centaine environ) et la diversité des langues utilisées, sans être complètement satisfaisante, est tout de même davantage en accord avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle dont chaque pays membre admet la nécessité : l'anglais en effet est langue de la section dans environ 50% des cas, mais on y trouve aussi une dizaine d'autres langues, parmi lesquelles l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe, etc.

Suite au bilan positif, le précédent ministre français de l'éducation souhaitait donner un élan supplémentaire à ce dispositif, dans la perspective de le généraliser, mais le changement de gouvernement a porté un coup d'arrêt à cet élan.

Des progrès, mais il reste beaucoup à faire.

La politique linguistique de la France est donc à nouveau hésitante, même si, indiscutablement, depuis une dizaine d'années, le paysage a changé en matière d'enseignement bilingue.

Malgré des résistances de toutes natures (idéologiques, identitaires ou corporatistes), (...) des expérimentations d'enseignement bilingue sont mises en œuvre ici ou là : ainsi dans certaines écoles privées comme « l'École active bilingue » ou dans les écoles associatives comme Diwan en Bretagne, les Calendrettes en Occitanie, etc.

Dans la même perspective, les programmes européens expérimentés dans les classes tels que Galatea, Eurom4 ou Evlang montrent que la recherche pédagogique se met en place (...)

Une certaine dynamique est donc en marche, mais il reste beaucoup à faire, et des dérives sont toujours possibles. Il s'agit en effet de généraliser cet enseignement en deux/plusieurs langues dans le système éducatif, afin de viser le développement chez les élèves de ces compétences plurilingues rendues chaque jour plus nécessaires au regard de la multiplication des échanges ; il s'agit de développer chez eux une réelle « éducation linguistique », aussi importante que peuvent l'être les éducations physique, musicale, artistique, civique, etc. Les dispositifs peuvent varier selon les âges, les lieux, les langues, les ressources, mais il s'agira toujours d'utiliser ces langues pour agir, travailler, apprendre, donc dans une logique d'activité

bilingue... Il s'agit dès lors de populariser cet enseignement et d'en montrer, au-delà des bénéfices linguistiques, les bénéfices culturels et cognitifs ; il s'agit, par conséquent, d'entamer - tâche considérable - des formations de professeurs dans cette perspective...

Quant aux dérives, on les connaît, et les instances européennes (tant l'Union européenne que le Conseil de l'Europe) ne cessent de les rappeler : il s'agit d'éviter l'hégémonie d'une seule langue, l'anglo-américain (...). Le respect des peuples, la diversité déclarée des cultures et des langues s'accommodent mal de l'imposition - de fait ou de droit - de la langue du dominant. Dans un monde en pleine turbulence, les politiques linguistiques ne sont pas innocentes.

Jean Duverger
Le Français dans le Monde, mars-avril 2005 – n° 338

ΕΡΩΤΗΜΑ 1^ο:

Απαντήστε με την μέθοδο των πολλαπλών επιλογών στις παρακάτω 30 ερωτήσεις (1-30) επιλέγοντας την ορθή απάντηση μεταξύ των τεσσάρων εναλλακτικών (α, β, γ, δ) και μεταφέροντάς την στο ΑΠΑΝΤΗΤΙΚΟ ΦΥΛΛΟ.
(Κάθε ορθή απάντηση αντιστοιχεί σε 1 μονάδα)

1. **« Utiliser une langue étrangère en classe ne va pas de soi au sein de l'école publique française. » Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.**
 - α) Il n'est pas permis d'utiliser une langue étrangère dans l'école publique française.
 - β) Utiliser une langue étrangère, dans l'école publique française, n'est pas conforme au règlement.
 - γ) Il n'est pas du tout évident de prévoir un enseignement bilingue dans l'école publique française.
 - δ) Utiliser une langue étrangère, dans l'école publique française, n'est pas défendu.

2. **L'enseignement bilingue est**
 - α) l'enseignement adressé aux élèves qui sont bilingues.
 - β) l'enseignement des langues étrangères qui vise à rendre les élèves bilingues.
 - γ) un enseignement qui, pour certaines matières, favorise l'utilisation d'une langue étrangère pour l'acquisition des nouvelles connaissances.
 - δ) l'enseignement dispensé par des enseignants bilingues.

3. **Les résultats des sections internationales en matière d'apprentissage des langues**
 - α) confirment les théories selon lesquelles l'apprentissage de deux langues a un effet négatif au niveau du développement intellectuel.
 - β) démentent les théories selon lesquelles l'apprentissage de deux langues a un effet négatif au niveau du développement intellectuel.
 - γ) permettent de formuler l'hypothèse que l'apprentissage de deux langues aurait un effet négatif au niveau du développement intellectuel.
 - δ) illustrent bien les théories selon lesquelles l'apprentissage de deux langues a un effet négatif au niveau du développement intellectuel.

4. **Les résultats scolaires des établissements qui disposent de sections internationales sont généralement bons**
 - α) car le bon niveau de compétence linguistique a un impact positif sur leurs performances générales.
 - β) à cause probablement de la sélection spécifique des élèves.
 - γ) à cause de la qualité des professeurs.
 - δ) à cause de la concurrence avec d'autres populations scolaires.

5. L'institution des sections européennes

- α) a précédé celle des sections internationales.
 - β) a succédé à celle des sections internationales.
 - γ) date de la période de l'institution des sections internationales.
 - δ) est antérieure aux sections internationales.
-

6. Les sections internationales aussi bien que les sections européennes

- α) concernent l'école primaire.
 - β) ont été intégrées au collège.
 - γ) ne concernent que l'enseignement au lycée.
 - δ) existent aussi bien au collège qu'au lycée.
-

7. Dans le système éducatif français, les sections européennes

- α) ont duré dix ans.
 - β) ont duré plus de dix ans.
 - γ) existent toujours.
 - δ) n'existent plus depuis 1992.
-

8. En France, la politique linguistique

- α) a fait de grands efforts pour l'amélioration du paysage en matière d'enseignement des langues étrangères.
 - β) n'a jamais fait d'efforts importants.
 - γ) se limite à des expérimentations d'enseignement bilingue.
 - δ) s'est concrétisée par l'application de programmes européens et par la recherche pédagogique.
-

9. Les élèves des sections bilingues ne semblent pas souffrir, étant donné que

- α) ils rompent avec les idées dominantes du début du XXe siècle.
 - β) l'enseignement en deux langues n'a finalement pas eu d'effets négatifs sur leur développement intellectuel.
 - γ) l'enseignement bilingue leur est imposé.
 - δ) ces élèves parlent déjà bien deux langues.
-

10. Par « cadres internationaux » on entend

- α) les règlements internationaux.
 - β) les autorités internationales.
 - γ) les hauts fonctionnaires des institutions internationales.
 - δ) les quartiers habités par plusieurs nationalités.
-

11. Les « résultats scolaires de ces établissements » correspondent

- α) aux scores obtenus par les élèves en langue étrangère.
 - β) aux scores obtenus par les élèves aux deux langues de l'enseignement bilingue.
 - γ) aux notes obtenues par les élèves aux matières dispensées en langue étrangère
 - δ) à la moyenne des notes obtenues par les élèves à toutes les matières.
-

12. Pour le système éducatif français, la 4^e des collèges est

- α) la quatrième filière.
 - β) la scolarisation par des cours de soutien.
 - γ) la troisième année de scolarisation au collège français.
 - δ) la quatrième année de scolarisation au collège français.
-

13. Pour le système éducatif français, la classe de Seconde est

- α) la deuxième classe de l'école primaire.
 - β) la deuxième classe du collège.
 - γ) la première classe du lycée.
 - δ) la seconde classe du lycée.
-

14. « à plus d'un titre » signifie

- α) pour plusieurs raisons.
 - β) pour les diplômes que l'on peut obtenir.
 - γ) pour une raison supplémentaire.
 - δ) pour ceux qui ont plus d'une fonction.
-

15. La diversité des langues utilisées, sans être complètement satisfaisante, est tout de même davantage en accord avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle. Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui contient les mêmes informations que la phrase ci-dessus.

- α) La diversité des langues utilisées n'est ni satisfaisante ni en accord avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle.
 - β) La diversité des langues utilisées, d'ailleurs peu satisfaisante, n'est pas en accord avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle.
 - γ) Pour peu satisfaisante qu'elle soit, la diversité des langues utilisées en France se conforme avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle.
 - δ) Le nombre des langues utilisées, plutôt limité, reste en désaccord avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle.
-

16. L'enseignement des langues étrangères en France se fait normalement à raison de

- α) deux heures par semaine.
 - β) trois heures par semaine.
 - γ) quatre heures par semaine.
 - δ) cinq heures par semaine.
-

17. « La recherche pédagogique se met en place » signifie

- α) que la recherche pédagogique trouve sa place.
 - β) que la recherche pédagogique est mise de côté.
 - γ) que la recherche pédagogique démarre.
 - δ) que la recherche pédagogique progresse.
-

18. Par l'expression « les treize langues évoquées », le rédacteur se réfère

- α) aux treize langues mentionnées.
 - β) aux treize langues demandées.
 - γ) aux treize langues les moins parlées.
 - δ) à treize langues européennes.
-

19. « Il s'agit, par conséquent, d'entamer des formations dans cette perspective » signifie :

- α) Il faut donc échelonner les formations dans cette perspective.
 - β) Il s'agit donc d'interrompre les formations dans cette perspective.
 - γ) En conséquence, on devrait entreprendre des formations dans cette perspective.
 - δ) Il s'agit, par conséquent, d'accélérer les formations dans cette perspective.
-

20. Les dispositifs sont

- α) Les mécanismes mis en œuvre.
 - β) Les fonds nationaux et communautaires.
 - γ) Les méthodes d'enseignement.
 - δ) Les enseignants mis à la disposition de chaque école.
-

21. «Quant aux dérives» signifie :

- α) En ce qui concerne les nouveau-venus.
 - β) En ce qui concerne les travailleurs en mobilité.
 - γ) Quant aux événements qui vont arriver.
 - δ) Quant aux conséquences fâcheuses.
-

22. « de fait et de droit » signifie :
- α) des actions et des raisons.
 - β) par les faits et par les droits des citoyens.
 - γ) des faits et des causes.
 - δ) par les faits et par la loi.
-
23. Il s'agit de développer chez eux une « éducation linguistique », aussi importante que peuvent l'être les éducations physique, musicale, artistique, civique, etc.
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui contient les mêmes informations que la phrase ci-dessus.
- α) Le but est d'égaliser l'importance de l'éducation linguistique à celle des éducations physique, musicale, artistique, civique, etc.
 - β) Le but est de leur assurer une éducation linguistique qui ait une importance analogue à celle que peuvent avoir les éducations physique, musicale, artistique, civique, etc.
 - γ) Le but est de donner à l'éducation linguistique la même importance qu'on donne aux éducations physique, musicale, artistique, civique, etc.
 - δ) Le but est de leur donner une éducation linguistique qui soit aussi importante que les éducations physique, musicale, artistique, civique, etc.
-
24. « Pendant les derniers siècles, une longue tradition centralisatrice avait fait de la France un pays très officiellement monolingue. »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui contient les mêmes informations que la phrase ci-dessus.
- α) La France est devenue, pendant les derniers siècles, un pays très officiellement monolingue à cause d'une longue tradition centralisatrice.
 - β) Pendant les derniers siècles, une longue tradition centralisatrice a amené la France à se transformer en un pays très officiellement monolingue.
 - γ) La France était un pays très officiellement monolingue, par sa longue tradition centralisatrice des derniers siècles.
 - δ) Pendant les derniers siècles, la France, un pays très officiellement monolingue, a eu une longue tradition centralisatrice.
-
25. « Des progrès, mais il reste beaucoup à faire ».
- α) On n'a pas finalement progressé.
 - β) Il ne reste que peu à faire pour progresser.
 - γ) Des progrès passés, il n'en reste pas beaucoup.
 - δ) Il y a eu des progrès, cependant on est encore loin du but à atteindre.
-
26. A quoi se réfère le rédacteur lorsqu'il parle d' « impossibilité statutaire » ?
- α) A l'impossibilité de développer la dimension culturelle.
 - β) A des attitudes de résistance.
 - γ) Aux limitations provenant des lois en vigueur.
 - δ) A l'impossibilité statistiquement mesurée et prouvée.
-
27. « Le respect des peuples, la diversité déclarée des cultures et des langues s'accommodent mal de l'imposition de la langue du dominant. »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) L'imposition de la langue du dominant n'est pas compatible avec le respect des peuples, la diversité déclarée des cultures et des langues.
 - β) Le respect des peuples, la diversité déclarée des cultures et des langues souffrent à cause de la langue du dominant.
 - γ) Le dominant qui impose sa langue cesse de respecter les peuples, la diversité déclarée des cultures et des langues.
 - δ) L'imposition de la langue du dominant fait souffrir les peuples et les langues.
-

28. « La politique linguistique de la France est donc à nouveau hésitante. »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) Les politiciens refusent de promouvoir l'enseignement des langues étrangères à l'école.
 - β) Le ministre de l'éducation est disposé à entreprendre des innovations en matière d'enseignement des langues étrangères.
 - γ) Pour une fois de plus, les mesures prises pour l'enseignement des langues ne témoignent pas de grands changements.
 - δ) Le gouvernement hésite à réduire l'enseignement des langues étrangères.
-
29. En France, une école a le droit d'instituer une section internationale
- α) si elle est mixte.
 - β) si les élèves qui la fréquentent sont des étrangers.
 - γ) si ses élèves étrangers sont originaires des pays de l'Union européenne.
 - δ) si au moins un élève sur quatre est étranger.
-
30. Parmi les quatre propositions ci-dessous, choisissez celle qui définit le mot « circulaire ».
- α) Il s'agit d'instructions d'experts dans l'intention de réalisation des décisions ministérielles.
 - β) C'est une lettre administrative adressée à plusieurs personnes à la fois et annonçant de nouvelles mesures prises ou fournissant des clarifications sur un sujet.
 - γ) C'est une décision écrite émanant du gouvernement en vigueur.
 - δ) Il s'agit d'une règle ou d'un ensemble de règles obligatoires provenant d'un ministère.

ΕΡΩΤΗΜΑ 2ο

La revue *Le Français dans le Monde* vous demande d'écrire un article sur la politique linguistique de la Grèce concernant l'enseignement du FLE dans les écoles publiques. En vous inspirant du texte de Jean Duverger, essayez de rédiger cet article. Pour ce faire, vous devriez

- vous référer aux grandes étapes de l'enseignement du FLE en Grèce,
- formuler des hypothèses (au moins deux) pour décrire la situation actuelle de l'enseignement du FLE en Grèce et pour expliquer la régression du français dans l'enseignement secondaire,
- mentionner certains programmes européens qui ont permis la réalisation de projets favorisant l'enseignement des langues étrangères en Grèce.

Την απάντησή σας να την αναπτύξετε στο ΤΕΤΡΑΔΙΟ.
(Το Ερώτημα αυτό αντιστοιχεί σε 40 μονάδες)

ΕΡΩΤΗΜΑ 3ο

Διαβάστε προσεκτικά το κείμενο που ακολουθεί και απαντήστε, με τη μέθοδο των πολλαπλών επιλογών, στις παρακάτω τριάντα ερωτήσεις (31-60) επιλέγοντας την ορθή απάντηση μεταξύ των τεσσάρων εναλλακτικών (α, β, γ, δ) και μεταφέροντάς την στο ΑΠΑΝΤΗΤΙΚΟ ΦΥΛΛΟ.

(Κάθε ορθή απάντηση αντιστοιχεί σε 1 μονάδα)

CARRIÈRES PUBLIQUES

L'administration teste la rémunération au mérite

Performance, efforts ou investissement personnel, la fonction publique s'inspire du privé pour stimuler financièrement les fonctionnaires.

Joris FIORITI

La rémunération au mérite fait son apparition dans la fonction publique. Nouvelle preuve de la modernisation de l'Etat, le concept transcende les clivages politiques. Certains l'affirment «de droite», car il revient à sanctionner la performance d'un individu ou d'un collectif. D'autres le situent «à gauche». Le mérite prend alors une connotation républicaine, par opposition avec la promotion politique.

Les bases de cet immense chantier sont posées par le gouvernement Jospin. Le 1^{er} août 2001, le Parlement vote à l'unanimité la Loi organique relative aux lois de finances (Lof). (...).

Une première expérimentation est tentée l'an passé dans la fonction publique d'Etat. Cinquante directeurs, issus de six ministères différents, se portent volontaires pour tester la rémunération au mérite. (...) Ils ont un an pour atteindre les résultats demandés. Une commission d'évaluation se réunira en avril pour juger de leurs performances.

L'enjeu est de taille pour les heureux élus. S'ils remplissent leurs objectifs, leur salaire annuel gonflera de 15 à 20%. L'Etat, qui cherche à «*utiliser de bons outils de management*» pour ses cadres, selon le ministère, veut aussi les rétribuer dans la transparence. Auparavant, une partie du salaire des hauts fonctionnaires était attribuée sous forme de primes, payées en nature. (...)

Le système, rudimentaire, se perpétuait dans l'opacité la plus complète. «*C'était tout simplement abracadabrant, s'étrangle Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires de la CGT. Certains chefs de service touchaient plus en prime qu'en salaire.*» A grade et responsabilités égales, deux cadres pouvaient ne pas recevoir les mêmes bonus. La rémunération au mérite, avec ses objectifs et barèmes fixes, corrigera ces inégalités.

Ce mode de rétribution ne sera toutefois pas appliqué à l'ensemble des fonctionnaires d'Etat. «*Ce n'est pas à l'ordre du jour*», explique sobrement le ministère de la Fonction publique. L'opposition à la rémunération au mérite est en effet très forte. En premier lieu parce qu'elle remet à plat le système de notation des fonctionnaires.

A l'université, une partie du salaire des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens et ouvriers de service (latos) est attribuée selon des critères de performance. «*Il s'agit de rémunérer la qualité avec laquelle le service est assuré, commente Pierre Echard, chargé de mission auprès de la Conférence des présidents d'université. Ainsi, une personne dévouée, ou qui détient des responsabilités supérieures à celles de son grade, peut être sanctionnée positivement. Son avancement ne se fait pas qu'à l'ancienneté.*»

Depuis 2004, des «fiches de postes» sont établies, pour déterminer le travail à fournir par chaque fonctionnaire latos des universités. Un entretien d'évaluation est ensuite réalisé. De ces deux appréciations découlent la notation et donc la rémunération future du salarié. Environ 10% du salaire seront ainsi accordés au mérite en 2006. Mais le procédé passe mal dans certaines académies. Les syndicats rechignent à lier la notation à l'évaluation.

Pour la CGT, la rémunération au mérite met en péril l'indépendance de la fonction publique. Les fonctionnaires se retrouvent soumis aux volontés de leurs chefs, qui assurent leur notation. «*Aujourd'hui, si on donne un ordre illégal à un fonctionnaire, note Jean-Marc Canon, comme de faire passer un dossier devant un autre, il peut refuser d'obéir car son statut lui garantit emploi et rémunération. Avec le salaire au mérite, ce sera beaucoup plus difficile.*»

Le Figaro, 14 février 2005, rubrique Emploi

31. Cet article traite

- α) de problèmes d'organisation du secteur public.
 - β) de modes d'organisation de la fonction publique à l'instar du secteur privé.
 - γ) des mesures envisagées pour relier la rémunération au rendement des fonctionnaires.
 - δ) de sujets concernant le recrutement des fonctionnaires.
-

32. Les nouvelles mesures sont envisagées dans le but

- α) de rénover le fonctionnement de l'Etat.
 - β) de concilier les conceptions politiques de droite et de gauche.
 - γ) de créer des possibilités de promotion politique.
 - δ) d'accorder un aspect républicain au fonctionnement de la fonction publique.
-

33. « Le concept transcende les clivages politiques »

Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.

- α) Le concept de « modernisation de l'Etat » provoque des conflits entre les partis politiques.
 - β) La notion de « fonction publique » est considérée dans une optique de modernisation.
 - γ) La notion de « rémunération au mérite » se situe au delà des idéologies politiques.
 - δ) La notion de « rémunération au mérite » sépare les partis politiques.
-

34. L'application des nouvelles mesures

- α) est déjà en cours.
 - β) date depuis un moment, et précisément du gouvernement de Jospin.
 - γ) est prévue pour l'année prochaine.
 - δ) est achevée l'année dernière.
-

35. « Faire passer un dossier devant un autre » signifie

- α) entremêler les dossiers.
 - β) mettre en désordre les documents des dossiers.
 - γ) court-circuiter la hiérarchie.
 - δ) renverser l'ordre des dossiers établi en fonction de certains critères.
-

36. Parmi les quatre assertions qui suivent, choisissez celle qui est confirmée par le texte.

- α) On a obligé 50 directeurs à participer à la recherche concernant l'efficacité de la rémunération au mérite.
 - β) L'efficacité des nouvelles mesures sera testée sur 50 directeurs qui ont pris l'initiative de se proposer pour cette expérience.
 - γ) Cinquante directeurs ont abandonné volontairement leur ministère pour ne pas participer à cette expérimentation.
 - δ) La rémunération au mérite sera testée sur 50 directeurs du ministère des finances.
-

37. L'expérimentation

- α) a déjà été réalisée l'année dernière.
 - β) sera accomplie d'ici un mois.
 - γ) sera achevée dans un an.
 - δ) était attendue l'an passé.
-

38. « L'enjeu est de taille pour les heureux élus » signifie :

- α) Ça vaut vraiment la peine de participer à cette expérience.
 - β) Ceux qui ont été choisis auront beaucoup à faire, cependant ils se sentent heureux.
 - γ) Ceux qui ont été choisis sont contents de participer à cette opération.
 - δ) Le test sera assez important pour rendre heureuses les personnes choisies.
-

39. « L'Etat, qui cherche à «*utiliser de bons outils de management*» pour ses cadres, selon le ministère, veut aussi les rétribuer dans la transparence. »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) Le gouvernement essaie de régler la rétribution de primes aux fonctionnaires à l'insu des citoyens.
 - β) Le gouvernement essaie de trouver un système d'évaluation objective dans le but de rémunérer les fonctionnaires selon leur rendement.
 - γ) Le gouvernement se soucie de rendre opaque la rétribution des primes aux fonctionnaires.
 - δ) Les cadres, grâce à ces mesures, vont profiter de primes officialisées.
-
40. « Certains chefs de service touchaient plus en prime qu'en salaire. »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) La rémunération officielle de certains fonctionnaires dépassait les primes qu'ils arrivaient à obtenir.
 - β) La rémunération officielle de certains fonctionnaires équivalait aux primes qu'ils arrivaient à obtenir.
 - γ) Les primes de certains hauts fonctionnaires dépassaient parfois leur salaire.
 - δ) Certains fonctionnaires méritaient bien leur prime.
-
41. **La rémunération au mérite**
- α) concerne tous les fonctionnaires d'Etat pour des raisons d'égalité.
 - β) sera attribuée à tous les fonctionnaires, à condition que ceux-ci acceptent de se porter volontaires.
 - γ) ne concerne que certains fonctionnaires, faute de consensus sur ce sujet.
 - δ) concerne les fonctionnaires de certains ministères.
-
42. « Elle remet à plat le système de notation des fonctionnaires »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) La fonction publique reconsidère le système d'évaluation des fonctionnaires.
 - β) La fonction publique introduit de nouveau sa proposition d'évaluation du système de rémunération au mérite.
 - γ) La rémunération au mérite ranime les débats sur le système de notation des fonctionnaires.
 - δ) La rémunération au mérite ramène aux débats sur le système d'évaluation de la fonction publique.
-
43. **Le système de la rémunération au mérite est déjà utilisé à l'université**
- α) pour la rémunération de la totalité du personnel.
 - β) pour pénaliser le personnel administratif.
 - γ) pour sanctionner le personnel enseignant.
 - δ) pour récompenser certaines catégories.
-
44. **L'évaluation de certaines catégories d'employés aux universités**
- α) ne peut pas être liée à la rémunération, vu les réticences des syndicats.
 - β) est bloquée par les revendications syndicales.
 - γ) a des incidences sur leur notation et, par conséquent, sur leur salaire.
 - δ) leur a permis, à tous les coups, de toucher une augmentation de 10%.
-
45. **L'homologue grec d'un président d'université français est**
- α) ο πρύτανης
 - β) ο αντιπρύτανης
 - γ) ο κοσμήτορας
 - δ) ο πρόεδρος
-

46. Dans le cadre de leurs revendications, les syndicats essaient d'argumenter. Choisissez suivant le texte :
- α) Si on n'accepte pas la rémunération au mérite, on met en péril l'indépendance de la fonction publique.
 - β) Si on acceptait la rémunération au mérite, on mettrait en péril l'indépendance de la fonction publique.
 - γ) Si on n'avait pas accepté la rémunération au mérite, on n'aurait pas mis en péril l'indépendance de la fonction publique.
 - δ) Si on n'avait pas accepté la rémunération au mérite, on n'aurait pas à affronter les problèmes actuels.
-
47. « Une personne dévouée peut être sanctionnée positivement. Son avancement ne se fait pas qu'à l'ancienneté. »
Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) Un employé qui fait preuve de zèle obtient des sanctions en fonction de son ancienneté.
 - β) Un employé consciencieux peut être récompensé et promu indépendamment de son service antérieur.
 - γ) L'ancienneté est un critère de promotion incontournable.
 - δ) Le dévouement des fonctionnaires est directement lié à l'ancienneté dans le service.
-
48. L'expression « rémunération au mérite » renvoie à l'expression grecque
- α) υπερωριακή απασχόληση.
 - β) επίδομα παραγωγικότητας.
 - γ) ωριαία αντιμισθία.
 - δ) πριμ.
-
49. La phrase « le mérite prend alors une connotation républicaine » pourrait signifier
- α) La rémunération au mérite sera attribuée à tout le monde.
 - β) La rémunération au mérite représente une revendication des républicains.
 - γ) La rémunération au mérite s'accorde un caractère politique.
 - δ) On dirait que la mesure de la rémunération au mérite semble être une initiative démocratique.
-
50. « Ce n'est pas à l'ordre du jour » signifie :
- α) On n'a pas encore donné l'ordre.
 - β) Ce n'est pas le moment de donner cet ordre.
 - γ) Le sujet n'est pas sur l'agenda.
 - δ) Actuellement, on ne peut pas y mettre de l'ordre.
-
51. L'expression « cet immense chantier » signifie
- α) Ce vaste terrain de travail.
 - β) Cet immense domaine de construction.
 - γ) Cette affaire rudimentaire.
 - δ) Cette grande opération de restructuration.
-
52. « Mais le procédé passe mal dans certaines académies » signifie :
- α) Certaines académies souffrent beaucoup.
 - β) Certaines académies réagissent positivement.
 - γ) Le processus n'est pas accepté dans certaines académies.
 - δ) Le processus est accepté à l'unanimité par les académies.
-
53. « Les syndicats rechignent à lier la notation à l'évaluation » signifie :
- α) Les syndicats recherchent le rapport entre l'évaluation et la notation.
 - β) Les syndicats témoignent de la mauvaise volonté à l'égard des mesures liant la notation à l'évaluation.
 - γ) Les syndicats se sont résignés; la notation sera liée à l'évaluation.
 - δ) Les syndicats négocient avant de « signer » l'application de ces mesures.
-

54. « L'Etat veut les rétribuer dans la transparence » signifie :
- α) L'Etat veut les rémunérer de manière légitime.
 - β) L'Etat veut les recruter suivant les conditions légales.
 - γ) L'Etat veut les rémunérer en transgressant la loi.
 - δ) L'Etat veut les écarter sans transgresser la loi.
-
55. « Si on donne un ordre illégal à un fonctionnaire, il peut refuser d'obéir » signifie :
- α) Le fonctionnaire n'obéit que si on lui donne un ordre illégal.
 - β) Si on donne un ordre légal à un fonctionnaire, il peut ne pas obéir.
 - γ) Un fonctionnaire à qui on donne un ordre illégal, peut ne pas obéir.
 - δ) Un fonctionnaire à qui on donne un ordre illégal, ne peut qu'obéir.
-
56. « La fonction publique s'inspire du privé pour stimuler financièrement les fonctionnaires. » Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) Le privé stimule financièrement les fonctionnaires et inspire la fonction publique.
 - β) La fonction publique, inspirée par le privé, a stimulé financièrement les fonctionnaires.
 - γ) Pour stimuler financièrement les fonctionnaires, le privé inspire la fonction publique.
 - δ) La fonction publique, dans le but de stimuler financièrement les fonctionnaires, s'inspire du privé.
-
57. « De ces deux appréciations découlent la notation et donc la rémunération future du salarié. » Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui contient les mêmes informations que la phrase ci-dessus.
- α) La rémunération du salarié découle de ces deux appréciations.
 - β) La notation et, par conséquent, la rémunération future du salarié, découlent de ces deux appréciations.
 - γ) De ces deux appréciations découlent la notation ainsi que la rémunération future du salarié.
 - δ) La rémunération future du salarié découle de la notation de ces deux appréciations.
-
58. « Une personne dévouée » est une personne
- α) qui se donne totalement à une fin.
 - β) discrète.
 - γ) laborieuse.
 - δ) qui obéit à son patron.
-
59. « Payées en nature » signifie
- α) payées de manière normale.
 - β) naturellement payées.
 - γ) payées par des dons différents et non en argent.
 - δ) payées compte tenu de la région et du climat.
-
60. « Pour la CGT, la rémunération au mérite met en péril l'indépendance de la fonction publique. » Parmi les quatre reformulations qui suivent, choisissez celle qui transmet le même sens que la phrase ci-dessus.
- α) La CGT trouve la rémunération au mérite risquée, compte tenu de l'indépendance de la fonction publique.
 - β) L'indépendance de la C.G.T. est menacée par la rémunération au mérite.
 - γ) La rémunération au mérite met en danger, selon la C.G.T., la fonction publique.
 - δ) Selon le C.G.T. l'indépendance de la fonction publique est menacée par la rémunération au mérite.